

Annonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA145f10

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

15.12.2010

Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général, signe avec Štefan Füle, Commissaire européen, une « facilité » de financement du Partenariat oriental

Date : 15 décembre 2010, 13h00

Lieu : Strasbourg, Conseil de l'Europe

Communiqué : dans le cadre des relations entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, le Secrétaire Général, Thorbjørn Jagland, rencontrera aujourd'hui Štefan Füle, Commissaire européen à l'élargissement et à la politique européenne de voisinage (PEV). La réunion sera centrée sur la signature d'une « facilité » de 4 millions EUR dans le cadre du [Partenariat oriental](#) afin de mettre en œuvre des projets multilatéraux en matière de normes électorales, de soutien de l'appareil judiciaire et de lutte contre la corruption et la cybercriminalité dans les six pays du Partenariat oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Belarus, Moldova et Ukraine).

Contexte : l'Union européenne a lancé le Partenariat oriental en mai 2009 lors du Sommet de Prague. Le Conseil de l'Europe participe en permanence à deux des quatre plates-formes : Démocratie, bonne gouvernance et stabilité (plate-forme 1) ; Contacts interpersonnels (plate-forme 4).

Les instruments multilatéraux du Partenariat oriental sont fondés sur des engagements mutuels en faveur de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme, du respect et de la protection des minorités, ainsi que des principes de l'économie de marché et du développement durable.

[Site du Secrétaire Général](#)

Contacts pour les médias :

Flemming Kjerschow, porte-parole du Secrétaire Général,
flemming.kjerschow@coe.int, portable +33 (0)6 63 48 55 76.

Giuseppe Zaffuto, Division des relations avec les médias,
giuseppe.zaffuto@coe.int, tél. +33 (0)3 90 21 56 04.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.